

**EURO RESSOURCES ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE
PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2023**

Paris, France, le 12 mai 2023 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers intermédiaires non audités, établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour le premier trimestre clos le 31 mars 2023. Ces états financiers intermédiaires non audités ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 12 mai 2023. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 6,1 millions d'euros (0,098 € par action) au premier trimestre 2023, contre 3,2 millions d'euros (0,051 € par action) au premier trimestre 2022.

EURO a comptabilisé des produits de 8,2 millions d'euros au premier trimestre 2023, contre 4,8 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Liquidités et sources de financement

Au 31 mars 2023, le montant de la trésorerie s'élevait à 26,4 millions d'euros, contre 21,4 millions d'euros au 31 décembre 2022. Cette hausse résulte principalement de la trésorerie générée par les activités opérationnelles.

Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans des sociétés minières présentes sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Ces investissements en titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 mars 2023, les titres négociables comprenaient 19 095 345 actions d'Orea Mining Corp. (« Orea ») (8,4 % des actions en circulation ; 8,8 % au 31 décembre 2022) et 3 819 069 actions d'Allegiant Gold Ltd. (« Allegiant ») (3,7 % des actions en circulation ; 3,7 % au 31 décembre 2022).

Au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2023, la Société a constaté selon les IFRS un profit latent résultant de l'augmentation de la juste valeur de ces titres négociables. Selon les IFRS, ce profit de 0,4 million d'euros a été enregistré dans les autres éléments du résultat global (profit de 0,3 million d'euros au premier trimestre clos le 31 mars 2022).

Actifs de redevances

(Se reporter au rapport de gestion pour de plus amples informations)

Au 31 mars 2023, d'après les tests de dépréciation de la Société, les faits et les circonstances ne révélaient pas d'indice de perte de valeur potentielle pour Rosebel et Bomboré.

Les déclarations faites en 2019 par le gouvernement français concernant la Compagnie Minière Montagne d'Or ont créé une incertitude quant à la délivrance des différentes autorisations et permis non encore obtenus et nécessaires au développement du projet, et peuvent ainsi potentiellement affecter les capacités opérationnelles et financières du projet. Le 10 mai 2022, Orea a indiqué que le Conseil d'État avait jugé recevable le dernier recours déposé par le gouvernement français sur

le renouvellement des titres miniers de Montagne d'Or, suite au fait que la Cour administrative d'appel de Bordeaux avait rejeté l'appel du gouvernement français en juillet 2021. Le 31 août 2022, Orea a indiqué avoir conclu une lettre d'accord juridiquement contraignante avec Nordgold pour obtenir sa participation de 55,01 % dans la joint-venture Montagne d'Or, suite aux sanctions imposées par les États-Unis à Nordgold. Le 13 septembre 2022, Orea a confirmé que le gouvernement français, chargé de superviser les questions liées aux sanctions russes, avait autorisé la transaction proposée avec Nordgold. Le 21 décembre 2022, Orea a publié ses états financiers au 30 septembre 2022 dans lesquels l'investissement relatif au projet Montagne d'or est intégralement déprécié. Le 4 janvier 2023, Orea a annoncé avoir signé une entente définitive visant l'acquisition de la participation de 55,01 % de Nordgold dans la joint-venture Montagne d'Or (« HoldingCo »). L'entente définitive a été signée avec l'approbation du Trésor Français, qui est chargé de superviser les questions liées aux sanctions russes. Le 1^{er} mars 2023, Orea a indiqué souhaiter obtenir le soutien du gouvernement canadien concernant les sanctions avant de finaliser l'opération. Le 4 mai 2023, Orea a fait le point sur la finalisation de l'acquisition de la participation supplémentaire de 55,01 % dans la holding du projet Montagne d'Or. Le gouvernement français et Nordgold ont tous deux repoussé la date butoir de la réalisation de l'acquisition au 31 mai 2023. Une réponse finale du gouvernement canadien à la demande de permis d'Orea concernant l'acquisition est en attente.

Lors du test de dépréciation au 31 décembre 2022, la Société a considéré que les événements survenus en 2022 remettaient en cause la viabilité du projet et sa capacité à générer un intérêt économique futur. Par conséquent, la Société a totalement déprécié la valeur de son actif de redevance au 31 décembre 2022. Aucun indice de recouvrement de la valeur de l'actif de redevance n'a été identifié au 31 mars 2023.

Comparaison du premier trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport à la même période en 2022 (IFRS)

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 6,1 millions d'euros (0,098 € par action) au premier trimestre 2023, contre 3,2 millions d'euros (0,051 € par action) au premier trimestre 2022.

Les produits ont totalisé 8,2 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse par rapport aux 4,8 millions d'euros enregistrés à la même période en 2022. Ces produits provenaient principalement de la redevance liée à la mine Rosebel au premier trimestre 2023 et exclusivement de la redevance liée à la mine Rosebel en 2022. La hausse des produits est essentiellement attribuable à l'augmentation de la production d'or à 57 414 onces au premier trimestre 2023 par rapport à 35 213 onces à la même période de 2022 (2,8 millions d'euros), à la dépréciation de l'euro (0,4 million d'euros), et à un cours moyen de l'or plus élevé de 1 890 dollars américains au premier trimestre 2023, contre 1 877 dollars américains l'once au premier trimestre 2022 (0,1 million d'euros). EURO a également comptabilisé les produits liés à la production d'argent de la mine Bomboré pour 0,1 million d'euros.

Au premier trimestre 2023, la Société a comptabilisé des charges d'exploitation de 0,2 million d'euros, contre 0,1 million d'euros au premier trimestre 2022. Cette augmentation tient principalement à la hausse des honoraires juridiques versés au premier trimestre 2023 comparativement au premier trimestre 2022.

Les produits des placements s'est élevé à 0,3 million d'euros au premier trimestre 2023 contre 0,01 million d'euros au premier trimestre 2022. L'augmentation est principalement due à la hausse des taux d'intérêt au premier trimestre 2023.

EURO a enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 2,0 millions d'euros au premier trimestre 2023, comparativement à un montant de 1,4 million d'euros au premier trimestre 2022. Cette augmentation, qui tient principalement à l'incidence fiscale de la hausse du résultat et à la variation de la juste valeur des titres négociables au premier trimestre 2023 par rapport à la même période de 2022, a été partiellement compensée par des écarts de conversion.

Perspectives

Depuis le 31 janvier 2023, la mine d'or Rosebel est détenue et exploitée à 95 % par Zijin. Par conséquent, aucune information sur la production anticipée pour l'exercice 2023 n'a été présentée au titre de la redevance Rosebel.

Orezone a annoncé le 1^{er} décembre 2022 que la mine d'or de Bomboré avait atteint la production commerciale. Aucune information sur la production d'argent prévue pour l'exercice 2023 n'a été présentée.

Les flux de trésorerie d'EURO devraient être affectés principalement par le versement d'impôts sur le résultat. La Société conserve certaines disponibilités afin de poursuivre des opportunités susceptibles de renforcer son activité sur le long terme.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont les principaux actifs sont une redevance sur la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »), une redevance relative aux concessions Paul Isnard, une production d'argent auprès d'une filiale d'Orezone Gold Corporation (« Orezone »), et des titres négociables. Depuis le 31 janvier 2023, la mine d'or Rosebel est détenue et exploitée à 95 % par Zijin Mining Group Co. Ltd (« Zijin »). La redevance existante visant Rosebel, qui est détenue par EURO, demeure une obligation d'IAMGOLD. La redevance sur la production nette d'affinage couvre la production future des concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt les entourant en Guyane française, détenue par Orea Mining Corp. Au titre de la production d'argent, EURO recevra 50 % de la production d'argent payable sur la durée de vie de la mine Bomboré d'Orezone, située au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest.

EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Au 31 mars 2023, IAMGOLD France S.A.S. (« IAMGOLD France »), une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 90 % de toutes les actions en circulation d'EURO. Au 31 mars 2023, IAMGOLD France détenait 56 242 153 actions représentant 112 300 344 droits de vote, soit environ 94,38 % des droits de vote d'EURO.

Notes concernant les prévisions : *certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Tidiane Barry
Directeur Général
Tél. : +1 450 677 0040
Email : tbarry@euroressources.net

Sophie Hallé
Directeur Général Délégué
Tél. : +1 450 677 0040
Email : shalle@euroressources.net